



2024 volume II

Faits saillants

du chapitre 2

Recommandations non fournies aux organisations comme il est requis

Rapports publics inadéquats

Les investigations, les enquêtes et les examens sur les décès d'enfants ne sont pas toujours effectués en temps opportun.

Conclusions générales

Notre audit a permis de conclure que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique n'a pas mis en place de systèmes et de pratiques pour assurer l'exécution efficace des investigations, des enquêtes et des examens sur les décès d'enfants.

Avertissement : Le rapport suivant comporte des éléments relatifs aux décès d'enfants qui pourraient être éprouvants pour certains lecteurs.